

Blagnac, questions d'histoire **63**

Revue Semestrielle d'histoire locale - avril 2022

Charles Dumont, baron de
Blagnac, homme de
la Marine et de Rochefort

p.1

Les Blagnacaises
face aux mutations
de la société au XIX^e siècle

p.15

La Fête des Lumières
à Blagnac :
entre traditions et féerie

p.47



Gélos et la chaîne des Pyrénées, 1862, Victor Galos. Musée des Beaux-arts de Pau

Le 60^e anniversaire
de la fin de
la guerre d'Algérie *p.26*

Gilbert :
d'Alger à Blagnac *p.27*

Rapatriés d'Algérie,
les conditions d'accueil
dans la Haute-Garonne *p.36*

Les Blagnacaises face aux mutations de la société au XIX^e siècle

par Monique Lanaspèze

Après avoir abordé dans le numéro précédent de la revue les questions liées au mariage, aux violences qui sont faites aux femmes et à la maternité, tournons nos regards vers leurs activités économiques, l'accès à l'école et à la culture et leur place dans la sphère publique. Comme précédemment, nous nous sommes appuyés sur les archives et documents de l'époque.

LES ACTIVITÉS DES FEMMES SE DIVERSIFIENT ET LEUR PROCURENT UNE CERTAINE INDÉPENDANCE ET RECONNAISSANCE

Au début du XIX^e siècle, dans l'état civil, la profession de la mariée n'est indiquée ni sur l'acte de mariage ni dans les recensements.

En 1807, « Étienne M. propriétaire, fils de ... épouse Pétronille D., fille de ... »
Archives communales

Elle est signalée seulement comme « épouse ».

La profession est indiquée pour les seules veuves et célibataires.

Ainsi en 1810 les 67 veuves et célibataires ont comme principales professions : Ménagères (22), blanchisseuses (22), journalières (15). D'autres professions féminines sont plus rares, parmi elles on note une fille de service, une jardinière, une aubergiste, une propriétaire, une maître-valette et une « estageante », une maître-valette est l'équivalent féminin d'un maître-valet qui contracte avec un propriétaire pour travailler une exploitation contre un salaire en nature et un peu d'argent ; une « estageante » travaille pendant les moissons contre une rémunération principalement en nature (blé).

Les métiers de service sont bien représentés avec les blanchisseuses qui sont légion déjà, ce qui signifie que le métier n'était pas nouveau. On remarquera les « journalières » dont le travail était précaire puisqu'elles étaient payées à la tâche.

Il faut attendre le recensement de 1831 pour être renseigné sur le métier de toutes les femmes au moment du mariage.

En 1832 : Gabriel L. âgé de 25 ans jardinier épouse Françoise C. âgée de 20 ans, blanchisseuse.

À la fin du siècle (1896), les catégories socioprofessionnelles des 534 femmes blagnacaises sont plus diversifiées, même si certains métiers perdurent et on indique les métiers des femmes mariées comme celles des veuves et des célibataires : Ménagères (232), blanchisseuses (121), laveuses (40), passementières (27), domestiques (25), journalières (18), couturières (13), tailleuses (6), institutrices (5), propriétaires (4), rentières (3), tisseuses (2), laitières (2), modistes (2), épicières (2), repasseuses (2), cuisinières (2), autres (8) : corsetière, bergère, sage-femme, aubergiste,

marchande de volaille, lingère, receveuse des Postes, jardinière. Pour l'agent recenseur en 1896, les « ménagères » sont systématiquement des épouses, ce qui les distingue des « ménagères » de 1810 qui généralement sont des femmes adultes seules (célibataires ou veuves).

Désormais si le travail des femmes à la maison est reconnu, le nombre de femmes ayant une activité économique déclarée domine à Blagnac : 282 contre 232.



Blanchisseuses, laveuses et passementières

L'importance à Blagnac des activités artisanales telles que blanchisseuses, passementières et couturières sont liées à la proximité de Toulouse. Prenons l'exemple des blanchisseuses ; elles font deux « tournées » toulousaines dans la semaine : une pour récupérer le linge sale des quartiers bourgeois ou commerçants, l'autre pour livrer le linge propre nettoyé et rafraîchi dans les eaux de la Garonne, elles lavent en position à genou et le bas de corps toujours mouillé dans l'eau du fleuve puis elles étendent le linge dans l'espace des ramiers comme elles le font depuis des temps immémoriaux. Mais, un changement important intervient dès le début du XIX^e siècle, les lavoirs se généralisent utilisant désormais l'eau des sources du village et l'eau des fontaines ouvertes par la municipalité.

*Le lavoir
Côte
Abbé Cazeneuve*



Leurs conditions de travail s'améliorent ; en revanche, cela ne fait pas bon ménage avec l'hygiène. Car les eaux du blanchissage, nauséabondes, sont déversées dans les gondoles des rues du village. Alors, en 1810, le maire, Gervais Gaillard, s'y oppose fortement.

Il leur intime l'ordre de revenir vers le fleuve.

« Car les eaux de la rivière Garonne qui borde le village sont à même de blanchir le linge dans toute sa perfection et de plus ce lieu de tout temps a été assigné aux blanchisseuses »

Archives Municipales de Blagnac- Blagnac Questions d'Histoire n°27 Hommage aux blanchisseuses

Mais, il est trop tard et il n'y aura pas de retour en arrière !

Autre nouveauté : le métier de la laveuse fait son apparition dans les derniers recensements du XIX^e siècle. Elle travaille chez plusieurs blanchisseuses. Ainsi une hiérarchie sociale va s'établir : les unes sont les patronnes et les autres sont les ouvrières. Une blanchisseuse pouvait employer plusieurs laveuses.



*Passementières
au métier
déployé
sur la place
du village*

Il en est de même pour les frangeuses, employées par les passementières. Celles-ci confectionnent des galons, des franges, des glands, pour la décoration des appartements et pour l'embellissement des riches maisons toulousaines, même si la simplicité caractérisait cet artisanat local. C'était essentiellement un travail de femmes même si on y trouvait certains hommes.

« Le premier travail était la confection des écheveaux afin de garnir les bobines. Les bobines étaient ensuite disposées sur le métier à tisser.

La passementière appuyait alternativement sur les pédales reliées aux bobines par des courroies ; ses pieds allaient de l'une à l'autre de ces pédales en fonction de la couleur désirée tandis que ses mains poussaient entre les 7 à 8 fils la navette pointue aux deux extrémités ; grâce à ce va-et-vient se dessinait peu à peu le galon qui mesurait 20 ou 50 mètres.

À partir du galon, en travaillant en rond, il fallait confectionner franges et glands. Il fallait plusieurs jours de travail pénible et minutieux avant de rapporter à Toulouse les pièces demandées ».

Blagnac Questions d'Histoire Revue n°30 : Blagnac, petit village : franges et pompons

Couturières, blanchisseuses, passementières etc... ont appris le métier par l'apprentissage auprès de leur famille.

Au-delà de ces métiers plus valorisés, les métiers précaires et de service perdurent comme les domestiques et journalières à la tâche chez les grands propriétaires. Et même les « métiers du sexe » s'exercent un temps dans le village, pour preuve cette note de la préfecture du 2 octobre 1841 :

« Par votre lettre... vous me demandiez que je fasse arrêter plusieurs filles publiques qui ont fixé leur résidence à Blagnac depuis l'arrivée de la troupe qui a été envoyée en cantonnement et que je leur défende de revenir dans cette commune... »

Archives municipales 2 I

Mais l'amélioration des conditions de vie des femmes et des ménages est évidente. Les femmes qui travaillent ne sont plus vues comme des mauvaises mères, même les édiles le reconnaissent :

Le maire Félix Debax déclare le 18 juin 1888 qu' « une école maternelle devient indispensable, qu'il y a 70 à 80 enfants de 2 à 7 ans dont les mères sont au blanchissage du linge et ne peuvent exercer une surveillance active sur leurs enfants, qu'en envoyant ces enfants à l'école maternelle les mères pourraient ainsi s'adonner entièrement à leurs travaux, ce qui produirait un surcroît de ressources pour la famille, les enfants enfin y trouveraient de grands avantages sous le rapport de l'hygiène et de la santé. »

Archives Communales

Remarquons, pour finir, qu'un grand nombre de Blagnacaises travaillent dans des métiers qui mettent désormais en valeur la féminité : la blanchisseuse, la corsetière, la modiste comprennent, partagent, flattent cet amour du beau linge fin, immaculé ; ces activités lui donnent le droit de regard sur le corps et l'intimité de sa cliente.

L'image des femmes

De sage et vertueuse au début du siècle, elle donne à la fin de cette période, une image de la femme plus libre, plus féminine. Au début du siècle, la charge de textile boursoufle le corps des femmes tant de la noblesse que de la paysannerie et ne donne à voir aucun aspect de la sensualité du corps féminin.

Ainsi le montrent ces deux portraits peints par une famille toulousaine d'artistes peintres reconnus : les Roques (Joseph et Guillaume) dans la première moitié du siècle.

*Marie Thérèse
Guignon, artiste
lyrique épouse en
1792
Louis-Cécile-Marie
de Campistron
de Maniban,
propriétaire du
château de Blagnac
de 1795 à 1810
(Musée du Vieux
Toulouse)*



*Jeanne
Cricq-Lussan
(1769-1823):
jardinière
toulousaine
remariée à
Antoine Lussan
tonnelier à Blagnac
en 1814.
(Église Saint-Pierre
- Blagnac)*

Mais, au fur et à mesure des années, le volume textile s'effondre, les robes sont plus courtes et plus légères comme en témoignent ces deux photos.

*Portrait d'une
jeune femme vers
1900.
Musée Paul Dupuy*



*La plage de Biarritz
en 1886
Blagnac Questions
d'Histoire
Revue n°42
par le photographe
Georges Ancely*

LES BLAGNACAISES ACCÈDENT TARDIVEMENT À LA CULTURE

Au XIX^e siècle si l'instruction des garçons est actée, celle des filles était une nouveauté. De 1800 à 1809, seulement 8,5 % des femmes savent signer au bas de leur acte de mariage pour 40 % des hommes. Le déséquilibre du début du siècle tend à se réduire vers la fin du siècle. De 1873 à 1882, 67 % des femmes signent leur acte de mariage et 82 % des hommes : la différence entre les deux sexes s'est réduite même si c'est un trop léger indicateur pour mesurer leur degré de culture.

Le long chemin vers l'école publique des filles

L'école religieuse coexiste à Blagnac avec les institutrices privées car il était coutumier que l'enseignement féminin soit le privilège de l'Église. En juin 1807 une lettre adressée au préfet vante les mérites d'une institutrice privée :

« Depuis six ans elle apprend aux jeunes filles à lire, à écrire, à tricoter. Les bons principes qu'elle donne lui ont fait confiance de la majeure partie des pères et mères des familles les plus distinguées de la commune. »

Archives communales, (Blagnac Questions d'Histoire n°40 - L'enseignement primaire avant Jules Ferry)

Les Trappistines, arrivées à Blagnac en 1852, sont priées par les Blagnacais d'ouvrir une école de filles. Étant un ordre contemplatif, les Trappistines ne pouvaient assurer cette mission. Elles la confièrent aux sœurs de Nevers qui dirigeront cette école jusqu'en 1904.

On le voit, même s'il a le mérite d'exister, l'enseignement donné aux jeunes filles est un peu limité et réservé aux filles de bonne famille ! De plus, si elles ont droit

à une forme d'instruction, elles doivent être séparées des garçons ! En 1816, un membre du conseil municipal signale qu'une institutrice se permet de mêler dans sa salle d'école les garçons et les filles. Un jury recommande à l'institutrice de se conformer aux lois et ordonnances royales qui ne permettent pas de mêler les garçons et les filles dans les écoles !

En 1847, la Préfecture envoie une somme de 40 francs à madame Duclos, institutrice primaire privée de Blagnac ; maigre contribution ! Aussi, les institutrices restaient peu de temps peut-être aussi par manque d'élèves, car les filles quittaient l'école très tôt. Quant à l'école publique pour filles :

La commune précise le 8 août 1852 « qu'elle n'a pas les ressources nécessaires et que, par ailleurs, il n'y a dans Blagnac aucune femme dont la position puisse réclamer cet établissement » !!!

Archives communales, Blagnac Questions d'Histoire Revue n°41 - L'enseignement primaire avant Jules Ferry

Mais, 20 ans après, le 16 juin 1867, le conseil municipal pose la question d'une école spéciale de filles car le ministre Duruy fait voter cette année-là une loi qui stipule que toute commune de plus de 500 habitants et au-dessus est tenue d'avoir au moins une école publique de filles.

Les conseillers considèrent que « depuis treize ans les jeunes filles de Blagnac reçoivent dans une école libre légalement établie dans la propriété dépendant du monastère des Trappistines une instruction solide et appropriée aux divers besoins des familles, quelle que soit leur position et leur fortune, que les jeunes filles qui appartiennent à des parents pauvres y sont reçues gratuitement et qu'elles peuvent y acquérir l'instruction qui leur sera nécessaire puisqu'elle est départie par cinq maîtresses qui toutes possèdent l'aptitude nécessaire pour chaque degré d'enseignement. »

Archives communales, Blagnac Questions d'Histoire Revue n°41 - L'enseignement primaire avant Jules Ferry

En 1880, l'Académie déplore que « Blagnac, commune de 1831 habitants, ne possède pas encore d'école publique de filles. ». La décision est repoussée par le conseil car

« les frais occasionnés par cette création seraient considérables indépendamment du traitement d'une institutrice et peut-être même d'une institutrice adjointe : la location ou la construction de locaux nécessaires à cet égard... l'acquisition du mobilier... »

Archives communales, Blagnac Questions d'Histoire Revue n°41 - L'enseignement primaire avant Jules Ferry

Le 10 juillet 1881, enfin, un arrêté préfectoral met en demeure la commune de « voter dans un délai d'un mois la création d'une école publique de filles ». La commune reçoit une aide de l'État pour acquérir le matériel scolaire et louer un local pour établir cette école. Le conseil municipal s'exécute et loue une maison située sur le boulevard Firmin Pons actuel.

Elle « se compose d'un vaste rez-de-chaussée destiné à la salle de classe de l'école publique des filles, d'une cour et d'un jardin et en outre de diverses chambres au premier et deuxième étage pouvant servir de logement à l'institutrice. »

Archives communales

Résultat, en 1882, 61 filles fréquentent l'école, une deuxième classe est créée et une adjointe est nommée. L'état paie un salaire de sept cents francs à l'institutrice (alors que l'instituteur est payé neuf cents francs.). Puis se pose à la municipalité le

problème de la construction de l'école publique des filles car le bâtiment loué est loin d'être satisfaisant ! La solution viendra en 1892 d'une généreuse donatrice : Jeanne Hérisson qui fera don de sa maison à la commune.



Les loisirs et la culture

Les moissons et les vendanges sont l'occasion de joyeuses fêtes pour les hommes et les femmes du village.



*Vendanges à
Blagnac en 1896 -
B Q H Revue n°42
- le photographe
Georges Ancely*

La bourgeoisie
goûte aux joies
du jardin
de la propriété.
Photo de Mme
Filhol, propriétaire
du domaine de
Montplaisir
BQH Revue n°42
- le photographe
Georges Ancely



Affiche
Théâtre du Capitole
Musée du Vieux
Toulouse



À la fin du siècle, la blanchisseuse comme la bourgeoisie fréquente le théâtre du Capitole et quand l'artiste n'est pas au niveau de la renommée du lieu mythique du « bel canto » ... elle sait le manifester !

Les femmes qui travaillent ont peu de vacances mais elles iront, imitant les riches Toulousaines, voir la mer et même la montagne (Luchon, ville thermale, connaît son plein développement au XIX^e siècle).

LES FEMMES S’AFFIRMENT DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

L'identité des femmes va évoluer au cours du XIX^e. Alors qu'à la fin du XVIII^e siècle, le sexe féminin est signalé dans les archives communales comme la femme de, la veuve de, la fille de... et non comme une femme ayant une identité propre.

6 Messidor an II de la République Française une et indivisible
Sur une dénonce faite par le citoyen François Cassagne à la municipalité de Blagnac qui a porté plainte que la citoyenne fille D. et l'épouse de Pierre D. dit Trapet avaient été voler les oies au terrain de Bertrand Dadé dont les témoins sont le berger de la métairie du Riou, la femme de Exupère Dadé et

Archives municipales

De même, le 9 mai 1811 :

« Un arrêté du préfet...et sur les ordres de notre auguste Empereur, ordonne des réjouissances publiques à l'occasion de la naissance de Monsieur le Roi de Rome, son auguste fils.

Le Sieur Antonin Couderc, matelot, ayant fait un service actif de plus de huit ans pour le service des vaisseaux de sa majesté l'Empereur... natif de Blagnac, âgé de vingt-huit ans, pauvre et indigent, accablé d'infirmités qui sera présenté au maire pour y manifester le désir de se marier et de profiter de la gratification que lui accorde ledit arrêté, ayant dit vouloir s'unir avec la nommée Pétronille D, pauvre, sage et vertueuse, habitant de cette commune. »

Archives municipales

La soumission des femmes, même citoyenne sous la Révolution française, au père ou au mari est une réalité. Et pourtant, grâce aux ouvertures de la Révolution, elles ont pénétré l'espace social et public. Présentées parfois dans les documents comme des émeutières ou des subversives, les femmes sont accusées de mettre le monde à l'envers par leurs propos séditionnaires et leur absence de discipline. La période révolutionnaire fournit de beaux exemples lors des crises et des émeutes de subsistance liées aux disettes, aux mauvaises récoltes ou au choix des autorités politiques.

25 Prairial an II :

Nous... maire officiers municipaux agent national et notables étant dans nos fonctions pour des affaires de la dernière conséquence et revêtus de nos écharpes ou rubans tricolores ...Jean Tirul promptement descendu, aurait trouvé une troupe de femmes et hommes attroupés à l'entrée de la porte de la société lesquels avons prié et sommé de se séparer ou retirer ou entrer à la salle de la société et sur ce dit attroupement se serait dissipé et un peu calmé.

Le maire ... quelques notables descendirent de la maison commune revêtus de leur écharpe sur un second bruit qu'ils entendirent et toujours à l'entrée de la maison de la société populaire le dit citoyen maire a entendu Margueritte Debax veuve Bruyère, la femme de Pierre Barrué ... qui faisait un grand bruit et disait que son mari se lassait de manger du millet ainsi que la Margueritte Debax veuve Bruyère que l'une et l'autre se fâchaient des subsistances de millet.

Archives municipales

1793

« ...Elle, avec toujours un grand ton, à répondre que la municipalité était de bougres et foutus canailles ; non pas une fois mais plus de vingt fois, dire dans les rues et cet acte en présence de plusieurs citoyens de notre commune, et en outre chez le boulanger après plusieurs menaces contre la municipalité, en disant qu'il n'avait pas besoin que la municipalité lui fit un bon et qu'elle allait se prendre le pain et qu'elle s'en allait et que la municipalité aille se faire foutre et elle s'est pris un pain de quatorze livres sans permission du boulanger ni un bon de la municipalité dont le citoyen Guillaume Pressac boulanger est venu à la maison commune, nous a déclaré que ladite Escot s'était pris le pain sans permission et sans « peze ». De tout quoi avons dressé le procès-verbal pour être présenté...

Archives municipales

Lors du partage des biens communaux en 1791, elles ont droit à une terre, à un pré, même si les conditions d'octroi sont un peu moins favorables que pour les hommes (sauf pour les célibataires)

« Le partage se fera par tête d'habitant domicilié, de tout âge et de tout sexe absent ou présent. »

Archives municipales

Malgré les années qui passent, ces femmes du XIXe siècle ont gardé leur franc-parler.

Ainsi le raconte un jeune homme dans un procès-verbal de plainte (annulé par la suite car peut-être l'affaire a semblé un peu futile à l'époque) :

« Je me promenais avec Jean L., ouvrier boulanger, dans l'île sur le bord du canal de fuite lorsque j'entendis Antoinette B. et Marquèse B. sa sœur, blanchisseuse, qui lavaient de l'autre côté du canal, crier : Dis donc cochon, dis donc salaud... je m'arrêtai à ces cris et demandais à ces femmes si c'était à moi qu'elles s'adressaient... elles me répondirent que oui, que j'étais un voleur... »

Archives municipales - Rapport de police-1849

Certaines outrepassent la loi, ainsi en 1854 la plainte déposée par un cultivateur à qui on avait volé des pommes de terre.

« Avant d'aller vendre au marché de Toulouse, il a trouvé à propos d'aller vers les deux heures du matin à sa propriété pendant que son ânesse mangeait... il apparut au-devant de lui une femme qui portait sur sa tête un sac contenant quelque chose de pesant ; il hâta le pas pour l'atteindre et ayant reconnu que cette femme était Jeanne L., son ancienne voisine, il lui dit :

Mais que faites-vous par ici Janneton de si bonne heure ?

Et vous lui observa celle-ci ?

Mais que portez-vous dans le sac ?

Pas grand-chose, a répondu la femme.

Oh bas, pas grand-chose cependant il paraît que la charge vous pèse beaucoup !

Je veux savoir ce que vous portiez car vous ne possédez rien ici et je soupçonne fort que vous venez voler quelque chose !

Et au moment où il lui saisit le sac la femme l'a jeté par terre et s'est enfuie, emportant trois ou quatre bouquets de fleurs dans lesquels il y avait des lys » et une fois le sac ouvert, il y avait des fèves !!!

Archives municipales- (Extrait du procès-verbal - Rapport de police 1854)

Quelques femmes, remarquables, ont œuvré pour améliorer le sort de leurs semblables.

« 1892 - Legs de la Dame Hérisson Jeanne, épouse Bégué
Maître R. notaire à Toulouse informe Mr le Maire de Blagnac qu'aux termes d'un testament public... le 10 août 1892, la Dame Hérisson a légué à la commune de Blagnac la grande maison qu'elle possédait et habitait à Blagnac, à la condition que cette maison sera affectée à une école de filles...

Archives municipales

Cette maison servira d'école publique de filles puis de maternelle jusqu'en 1972.

À la fin du XIX^e siècle, les Blagnacaises sont plus instruites, plus libres, plus indépendantes. Leur vie sociale est plus riche malgré l'inégalité des classes sociales, en un mot leur vie s'améliore.

Cela a des répercussions sur l'espérance de vie des femmes à la naissance : elle augmente à la fin du siècle, pouvant même dépasser celle des hommes certaines années, car certains meurent pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

37 ans pour les hommes/ 38,6 ans pour les femmes en 1810

57,5 ans/ 48.8 ans en 1860

53,8 ans/ 65.4 ans en 1890

(Archives départementales)

Ainsi le « cœur » est au centre de l'identité des femmes au XIX^e par leur statut d'épouse et de mère mais, au fur et à mesure des années, la réduction des naissances, l'affirmation de leur identité, l'image du corps qui se précise avec les progrès de l'hygiène vont changer la vision de leurs contemporains.

La culture savante des femmes va petit à petit « submerger » la culture affective. « Une dérive lente et discrète, mais sans retour, écarte bel et bien la conscience féminine de ses ancrages traditionnels ».

À Blagnac comme ailleurs, les conditions sont là pour que le féminisme s'affirme au début du XX^e car les femmes n'ont toujours pas accès aux droits civiques.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Blagnac Questions d'Histoire

Revue n°7 et 8 : Il y a cent ans... une école publique de filles

Revue n°32 : Pauvreté et assistance à Blagnac du 18^e au 20^e siècle

Archives Départementales : Registre Etat civil 1800-1900 1 E10 à 19